

OBJET :
**RUE HENRI
VINCENOT –
RETROCESSION
DE LA VOIRIE PAR
LA SOCIETE ICF
HABITAT NOVEDIS**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAL EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 23.05.2017

AFFICHAGE EN DATE
DU : 23.05.2017

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **08 JUIN 2017**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du 29 mai 2017,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, RUIZ Patricia, BARTHES Chantal, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINO Stéphanie, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, POUPEAU Nathalie, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme BESSET Jacqueline donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole,

Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,

Secrétaire : M. TAURINES André,

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la société ICF HABITAT NOVEDIS a mis à la vente les dix maisons individuelles dont elle est propriétaire, situées rue Henri Vincenot à Castelnaudary.

De ce fait, elle envisage de rétrocéder à la Commune, la voirie ouverte à la circulation publique desservant ces logements.

La parcelle à rétrocéder figure sur le plan de division réalisé par le Cabinet LAUTIE, Géomètre, joint à la présente.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder à l'acquisition pour l'euro symbolique de cette parcelle cadastrée section AN n°315, d'une superficie de 638 m², sous réserve de réception des plans des réseaux et de la voirie et des certificats de conformités correspondants, afin de l'intégrer dans le domaine public communal.

Vu l'avis favorable de la Commission Communale Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux Enseignement Supérieur, en date du 24 mai 2017,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE l'acquisition pour l'euro symbolique de voirie des logements situés « rue Henri Vincenot », à la Société ICF HABITAT NOVEDIS.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette acquisition et notamment l'acte authentique de vente par devant notaire.

PRECISE que les honoraires du notaire seront à la charge de la Commune.

PRECISE que l'acte de rétrocession sera établi sous réserve de réception des plans des réseaux et des certificats de conformités correspondants.

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au classement de cette parcelle dans le domaine public communal.

PRECISE que les crédits nécessaires et tous les frais inhérents à l'établissement de l'acte authentique seront inscrits au budget de la Ville 2017.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 29 mai 2017.

Le Maire,


Patrick MAUGARD

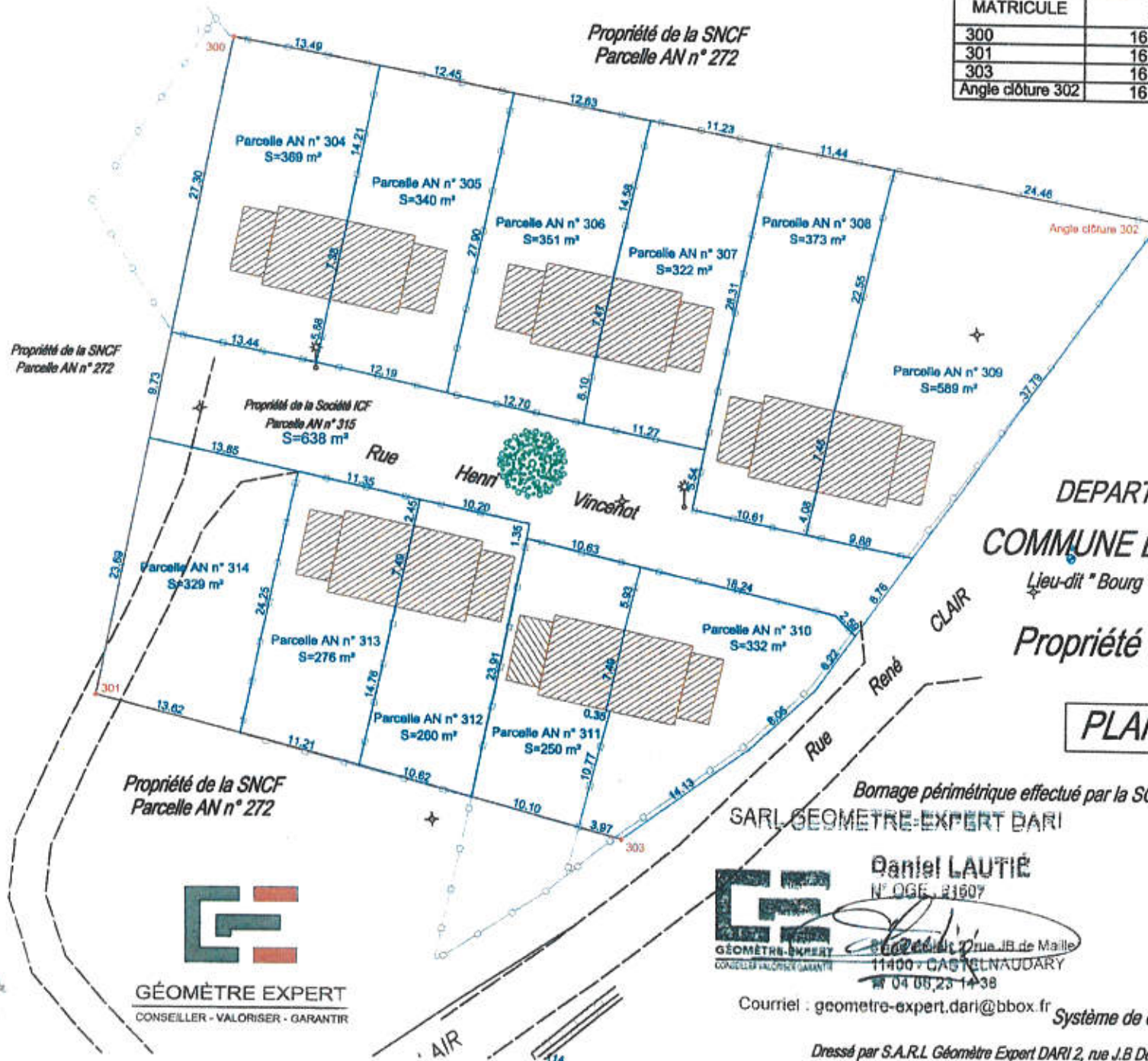


Accusé de réception de Préfecture du 01/06/2017
N°011-211100763-20170529-2017-131-DE

L'utilisation de ce plan à d'autre fin que son objet devra être autorisée par la S.A.R.L. GE DARI

D 165090/ Mars 2016

MATRICULE	X	Y
300	1614513.70	2235210.86
301	1614501.95	2235151.29
303	1614549.89	2235138.87
Angle clôture 302	1614598.00	2235195.44



DEPARTEMENT DE L'AUDE
COMMUNE DE CASTELNAUDARY
 Lieu-dit "Bourg" - Section AN - Parcelle N° 271

Propriété de la Société I.C.F
PLAN DE DIVISION

Bornage périmétrique effectué par la SCP BALP GIRAUD PIETRI le 16 / 12 / 2008

SARL GEOMETRE-EXPERT DARI
Daniel LAUTIE
 N° OGE 21507
 8 rue JB de Maille
 11400 CASTELNAUDARY
 04 68 23 14 38

GEOMETRE EXPERT
 CONSEILLER - VALORISER - GARANTIR

ECHELLE 1/500

Système de coordonnées planimétriques LAMBERT III

Dressé par S.A.R.L. Géomètre Expert DARI 2, rue J.B De Maille 11400 CASTELNAUDARY Tél 04.68.23.14.38